



PREFECTURE DU DOUBS

ARRETE PREFECTORAL N° 2011-087-0007

**ETABLISSANT LA LISTE DEPARTEMENTALE DES VETERINAIRES CHARGES
DE L'EVALUATION COMPORTEMENTALE DES CHIENS**

**LE PREFET
DE LA REGION DE FRANCHE-COMTE
PREFET DU DOUBS
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

- VU** la Loi N° 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance ;
- VU** le Code Rural et notamment l'article L.211.14.1 ;
- VU** le Décret N° 2007.1318 du 6 septembre 2007 relatif à l'évaluation comportementale des chiens pris en application de l'article L.211.14.1 du Code Rural ;
- VU** l'Arrêté du 28 août 2009 relatif aux modalités d'inscription des vétérinaires sur une liste départementale en vue de réaliser des évaluations comportementales ;
- VU** le Décret N° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux Directions Départementales Interministérielles ;
- VU** le Décret du 25 novembre 2010 portant nomination de Monsieur Christian DECHARRIERE en qualité de Préfet de la Région de Franche-Comté, Préfet du Département du Doubs ;
- VU** l'Arrêté du Premier Ministre du 1^{er} janvier 2010 nommant monsieur Fabien PEREIRA, inspecteur Hors Classe de l'Action Sanitaire et Sociale, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations ;
- VU** l'Arrêté Préfectoral n° 2011-0045-0022 du 14 Février 2011 portant délégation de signature à Monsieur Fabien PEREIRA Directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations
- Sur** proposition de Monsieur le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations ;

ARRETE

Article 1 - La liste départementale des vétérinaires praticiens pratiquant l'évaluation comportementale canine est précisée en annexe du présent arrêté.

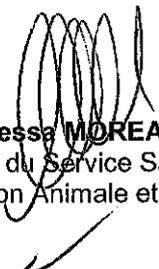
Article 2 - L'Arrêté Préfectoral N° 2010-2710-04526 est abrogé.

Article 3 - Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture, Monsieur le Directeur Départementale la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent Arrêté.

BESANCON, le 28 Mars 2011

LE PREFET
Par Délégation

Pour le Directeur Départemental de la Cohésion
sociale et de la Protection des Populations,


Dr. Vanessa MOREAU
La Chef du Service Santé animale,
Protection Animale et Environnementale,

ARRETE PREFECTORAL N° 2011-087-0007

ANNEXE : liste départementale des vétérinaires praticiens pratiquant l'évaluation comportementale canine

Identité du vétérinaire	Adresse professionnelle	N° inscription à l'ordre
Dr BAILLET- DUPIN Sylvie	4 rue de la fontaine 25 530 VERCEL	14757
Dr COLLERY Patrick	4, rue du Lac 25 160 LABERGEMENT STE MARIE	001868
Dr CREVOISIER Marie- Elvina	72 rue de la République 39400 MOREZ	13306
Dr DEISS-BOCH Dephine	26 grande rue 25400 TAILLECOURT	18629
Dr DELMELLE Jean-Louis	1, rue des Longs Dessous 25330 FERTANS	11006
Dr DELSAUT Pascal	4 rue Oscar Ehret 90300 VALDOIE	7981
Dr DUVERNOY Frédéric	5, route Nationale 25 220 ROCHE LEZ BEAUPRE	14438
Dr GARRAUD Séverine	5 rue de Boron 90600 GRANDVILLARS	16138
Dr GRASMUCK Nora	14 rue du Gey 25440 QUINGEY	18524
Dr JACOB-SOCIE Maud	1, rue Omer Lamy 25 560 FRASNE	21954
Dr LEGRY Pascal	10, rue Madeleine Brès 25 000 BESANÇON	8782
Dr MAÏROUCH Hammou	50, bis rue de Dole 25 000 BESANCON	1888
Dr MOREL François	6, avenue Wilson 25 200 MONTBELIARD	6011
Dr NEAULT Laurent	rue du 11 novembre 25 480 PIREY	19084
Dr PERRIN Patrice	23, route de la Villedieu 25 530 VERCEL	1897
Dr PIROS Attila	10, route de Besançon 25 290 ORNANS	13516
Dr POUX François-Xavier	rue du 11 novembre 25 480 PIREY	13471
Dr ROMAND Pascal	9, rue René Payot 25 500 MORTEAU	1903
Dr RUBI Jean- Marc	6, avenue Wilson 25 200 Montbéliard	6016
Dr SAURET Chantal	12, rue de Pontarlier 25300 VUILLECIN	1906
Dr SKORA Stéphane	10, route de Besançon 25 290 ORNANS	14881